L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 28 JUIN 1892. 65me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Bonnet, Propriétaires Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS. MARDI, 28 JUIN 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 5e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Cie.—A leur salle d'encan No 56 rue du Canal : Un assortiment complet de Bottes et Souliers.

LA RENTE FRANÇAISE AU PAIR.

UN ARTICLE DU "TEMPS" DU 14 JUIN :

Le 3 0/0 français a touché au pair. Il est parvenu à 99 92 1/2. Nul ne songera à dire, à propos de ce cours, ce qui fut dit, un jour, du premier milliard atteint par nos budgets: "Hâtez vous de le compter, messieurs, car vous ne le verrez plus!" L'état prospère de nos finances, le calme dont jouit le pays, la force croissante des institutions républicaines, le crédit de la France dans le monde, toutes ces causes profondes de la plus-value de nos rentes ne semblent pas près de disparaître. Néanmoins, la conquête du pays par notre principal fonds d'Etat est un événement; on a, certes, le droit de l'accueillir avec un intérêt marqué.

Lorsque M. de Villèle, au commencement de l'année 1824, proposa de créer une rente 3 0/0, il dut sans doute, dans son rêve ambitieux, entrevoir ce prix de 100 francs. Confiant dans l'élasticité du crédit public, M. de Villèle eut l'audace de vouloir substituer au 5 0/0, qui était alors notre seul type de rente, un 3 0/0 émis à 75 francs. C'était la conception d'un financier hardi. Mais les temps étaient encore peu propices à une telle innovation. Bien que le milliard des émigrés dût être la rançon de ce progrès, le ministère des finances vit son projet échouer une première fois devant la Chambre des pairs; et quand, l'année suivante, il put le reprendre et faire voter, avec cette restriction que la conversion du 5 0/0 en 3 0/0 serait seulement facultative, il dut éprouver une amère déception en constatant le faible empressement des rentiers à entrer dans le nouveau fonds. Coté, d'abord, à 75 30, le 3 0/0 déchit presque aussitôt au-dessous de 75 francs. Relevé jusqu'à 75 70, le 3 0/0, à la fin de la clôture de la conversion, il reculait, dès le 9 août, à 73 francs. Le 16 août, il tombait à 71 francs. Quelques mois après, il était à 60 francs.

Ces débuts du 3 0/0 n'étaient guère encourageants, il faut l'avouer. Toutefois, l'échec subi par M. de Villèle n'enlevait rien à le justesse de l'idée qui avait inspiré la création d'une rente 3 0/0. Le prix d'émission avait pu sembler trop haut; en outre, le caractère facultatif de la conversion avait arrêté bien des adhésions; mais la rente nouvelle n'en demeurait pas moins susceptible de hausse interdite à l'ancien fonds, et, par l'écart qu'elle présentait entre ses prix et le pair, elle devait bénéficier, d'une manière ou quelque sorte automatique, de tous les progrès de la fortune nationale. Dès l'année 1829, le cours moyen du 3 0/0 ressortait à 80 francs. Ainsi, les souscripteurs originaires voyaient leur confiance récompensée.

Avec la révolution de 1830, un recul se produisit sur la rente. Le crédit public s'accommode mal de la fragilité des institutions politiques. Les rentiers ne passent pas pour révolutionnaires. Le cours moyen du 3 0/0 descendit, en 1830, à 70 78, et, l'année suivante, à 60 59. Mais, le nouveau régime paraissant alors plus stable, la rente remonta assez vite. On volt successivement son cours moyen atteindre: 68 fr. 30 en 1832, 76 fr. 33 en 1833, 77 fr. 94 en 1834, 79 fr. 86 en 1835, 80 fr. 29 en 1836. De cette date à 1843, il varie peu, mais de sensibles progrès sont obtenus ensuite, les cours moyens arrivant à 82 fr. 70 en 1844, à 84 fr. 20 en 1845. L'année 1846 voit une certaine hésitation se dessiner: on descend à 83 fr. 19. En 1847, elle s'accentue: le 3 0/0 rétrograde, comme ceux moyens à 77 fr. 31. La révolution de 1848 éclate: ce cours moyen tombe à 49 fr. 80.

Dès l'année suivante, une reprise avait lieu. Le cours moyen du 3 0/0 est, en 1849, de 53 65. En 1850, il atteint le prix de 56 67. En 1851, on fait presque le même cours: 57 13. L'empire est restauré: le 3 0/0 bondit à 74 95, cours moyen de l'année 1852, et à 79 59 en 1853. A aucun moment, ce prix ne devait plus être revu sous l'empire. En 1854, le 3 0/0 n'était plus qu'à 70 30. En 1857, il avait reculé jusqu'à 67 10. Il ne devait seulement l'année de l'Exposition universelle le voir à 69 03. A la veille de la déclaration de guerre, dans l'effervescence des rachats provoqués par l'espoir d'un dénouement pacifique du conflit avec l'Allemagne, le 3 0/0 toucha un instant au cours de 75 20. On sait les cruels débiteurs qui suivirent. Au mois d'octobre 1870, le cours moyen du 3 0/0 n'était que de 52 55.

Voilà d'où vient notre 3 0/0 et où l'a pris la République. En une vingtaine d'années, elle a presque doublé la valeur de ce fonds. Fait bien significatif: l'amélioration de la rente a été la pre[illegible] continue. De 1872 à 1881, elle a été, au peut le dire, ininterrompue. Assurément, pour la spéculation qui vit au jour le jour, il y a eu des temps d'arrêt dans la hausse, des oscillations, des reculs; mais, pour le rentier qui garde ses titres et pour le financier qui voit les mouvements d'ensemble, quelle régularité dans le mouvement qui s'est produit! Qu'on regarde ces cours moyens annuels du 3 0/0: en 1872, 54 80; en 1873, 56 50; en 1874, 60 80; en 1875, 64 91; en 1876, 68 82; en 1877, 70 86; en 1878, 75 08; en 1879, 80 70; en 1880, 84 45; en 1881, 84 97.

La crise de la Bourse, qui survint alors, trouble quelque peu cette ascension régulière. On descend à 82 19, en 1882; à 79 05, en 1883; à 77 70, en 1884. Mais le gouvernement et les Chambres ont senti la nécessité d'une politique financière qui rende au crédit public son essor. Les conventions avec les grandes compagnies ont été votées (novembre 1883); les émissions de rentes sont suspendues; l'accroissement de la Dette flottante est arrêté, et les fonds des caisses d'épargne, au lieu d'alimenter des emprunts dont la consolidation s'impose, contribuent à augmenter le portefeuille en rentes de la Caisse des dépôts et consignations. Et voici les conséquences de cette restauration sérieuse: de 81 07, en 1887, le 3 0/0 monte à 82 63 en 1888; à 85 77, en 1889; à 91 69, en 1890; à 95 23, en 1891. Aujourd'hui, il est au pair.

Breuvage sain et délicieux. —Tel est le chocolat Ménier. Approuvé à préparer une tasse de vrai chocolat en vous adressant à MENIER, New-York, et obtenez échantillon gratuit avec renseignements.

Des cures merveilleuses ont été opérées, dans tout le pays, par le Salsaparille d'Ayer. Les attestations sont à la disposition du public.

Les habitants de la jolie petite île de Sercq, dans l'archipel anglo-normand, sont en effervescence depuis plusieurs semaines.

Les révoltés brûlent les maisons de l'autorité; l'autorité refuse de rendre justice aux révoltés.

Qui les tirera de ce Sercq vicieux?

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 25 juin :

Nous donnons, ici, le bulletin hebdomadaire des récoltes et du temps, du service du temps, pour la Louisiane.

La semaine passée, la température a été au-dessous de la moyenne, de deux degrés, au moins, chaque jour. Le soleil a peu brillé; en revanche, il y a eu d'abondantes pluies, bien distribuées, là où elles étaient nécessaires, et elles ont fait grand bien aux produits de la terre. Aussi, toutes les récoltes en ont-elles profité. Depuis une semaine, elles ont fait un progrès étonnant, surtout le maïs et le riz.

Les pluies sont survenues à un moment critique, spécialement pour le maïs. De l'eau dans le sol, une humidité, dont il avait besoin pour féconder le grain et faire épier la tige. Le maïs est maintenant en état d'être sarclé.

Les fortes pluies ont forcé les eaux de l'intérieur à se jeter dans les champs de riz, qui, justement, avaient besoin d'eau. Aussi, les résultats ont-ils été excellents, et nous avons la perspective d'une abondante récolte de riz.

La canne, le plant, spécialement, a fait beaucoup de progrès, grâce au temps humide que nous avons eu; elle est vigoureuse et d'un beau vert. Les souches sont toujours en retard; mais, depuis une semaine, elles ont fait un progrès sensible.

Le coton a bon aspect, en cette ne en droits, il commence à fleurir. Quant aux jardins, les pluies récentes leur ont rendu la vie. Nous aurons une récolte de légumes plus abondantes que nous l'espérions. Les pâturages sont en bon état.

—Lundi dernier, à 8 heures du matin, les habitants des deux rives du "fleuve ont été effrayés à la nouvelle d'une brèche qui venait de se faire, dans la partie inférieure de l'habitation Prospect. On travaillait constamment, depuis trois semaines, à la levée; mais elle était pleine de trous d'écrevisses, et il semblait presqu'impossible de fermer la crevasse. En peu d'instants, elle s'était élargie, et avant que tout secours arrivât, elle avait plus de 20 pieds de large. Cependant, la force du courant est affaiblie par la vieille levée qui est en avant, et l'on espère finir de combler la brèche, dès que le fleuve baissera.

L'habitation Prospect est la plus heureusement située de toutes celles de la voisinage, attendu que, naturellement, les eaux descendent et vont inonder les habitations voisines de M. Emile Soniat et du juge Emile Rost. L'eau ne semble pas vouloir aller au delà de la sucrerie de Prospect et il est probable qu'en construisant quelques levées de protection, le propriétaire sauvera près de la moitié de ses récoltes.

On nous dit que le juge Rost va construire une levée et pomper l'eau, afin de s'assurer assez de cannes pour le plant de l'an prochain.

Il est à espérer que ces messieurs réussissent dans leur dessein; car la brèche s, maintenant, de 500 à 600 pieds de large, sur 25 pieds de profondeur.

—Une dépêche de la Nouvelle-Ibérie, en date du 21 juin, dit que l'on négocie, en ce moment, la vente de l'habitation Morbihan, propriété de MM. Archer et P. L. Renoudet, aux frères Taylor, de la Nouvelle Orléans.

C'est une des plus belles habitations du haut Teche; elle est située au centre du district qui produit la canne. La raffinerie a été détruite, il y a un an, par un incendie, et n'a pas été reconstruite, depuis, quoique la propriété soit bien située et bien aménagée. Les acheteurs veulent prendre 1,500 acres et y ériger une énorme usine centrale, d'une capacité de 500 à 600 tonnes par jour.

Un représentant des promoteurs de l'entreprise est, maintenant, à la Nouvelle Ibérie, pour conclure l'affaire, et il est probable qu'avant longtemps, tout sera terminé.

—Une dépêche de Washington, de date récente, nous apprend qu'un syndicat vient d'être formé, en vue de commencer la production de la canne en Floride. Dans le syndicat, on trouve M. Hamilton Disston, de Philadelphie, le membre du Congrès Huff, tous les deux très riches. Les trois autres intéressés sont MM. Harmer, de Pennsylvanie, Hatch, du Missouri, et Price, de la Louisiane,—trois représentants. Le 30 juin, ces messieurs, en compagnie du secrétaire Rusk, doivent aller visiter les lieux, pour voir si le sol est réellement propre à cette culture. Si le résultat de l'examen est favorable, une compagnie se formera, au capital d'un million, et les travaux commenceront immédiatement.

—L'ingénieur Brown, accordé à la "American Sugar Refinery Co," le droit d'élever une bâtisse en briques sur le triangle borné par les rues Clay, Toulouse et St-Louis.

La construction coûtera $8,000. La compagnie en retour du privilège qui lui est concédé, s'engage à paver les rues Toulouse, à partir de North Peters jusqu'à deux pieds de la voie du chemin de fer Southern Pacific et de la Cie. des ensemblée. Les pavés seront de la même nature et de la même dimension que ceux qui ont été installés rue Wells. La compagnie a le droit d'occuper—pendant 25 ans ce triangle qui appartient à la ville, d'en faire l'usage qui lui convindrait et d'établir, un petit embranchement qui courra le long du dit triangle.

A l'expiration de 25 ans, le bloc ci-dessus désigné, appartiendra à la ville, avec les constructions et améliorations qui s'y trouveront.

—M. Andrew Price, membre du Congrès, arrivé de la Nouvelle-Orléans, tout récemment, a dit à un reporter qui le questionnait :

"Jusqu'ici la législation en ce qui concerne l'industrie sucrière, est dans d'aussi bonnes conditions que possible.

Sans doute, quelques membres du Congrès ont attaqué le système de la prime; mais aucun comité n'a encore présenté un rapport hostile, à l'assemblée, et il est probable qu'on n'en présentera aucun dans ce sens, cette année.

La délégation de la Louisiane a été enchantée du vote, en dehors des réglements, de la loi par les allocations. Ce bill contient celles qui sont destinées à payer les officiers, peseurs, inspecteurs, etc., qui sont chargés d'exécuter la loi sur les primes; à peine si l'on y a fait des changements insignifiants; et il est probable que le Sénat votera la loi, sans aucune objection.

—On avait dit, dernièrement, qu'il s'agissait de faire ici de grandes expériences sur les machines à décortiquer la ramie, et que ces expériences devaient être faites sous la direction du professeur Stubbs, qui a charge de la station expérimentale du Parc Audubon.

M. Ch. Richard Dodge, qui est l'agent spécial, à Washington, des enquêtes sur les différentes natures de fibres, écrit, à ce sujet, que les essais seront dirigés par l'agent spécial des fibres, assisté d'un bureau nommé à cet effet. Le professeur Stubbs est un des membres de ce comité, et il devra se conformer aux instructions qu'il recevra de Washington.

Nous espérons que ces essais réussiront et que la ramie qui est si prolifique et se cultive si aisément, deviendra un article qui pourra figurer dans le commerce.

Revue des Deux Mondes.

Livraison du 15 juin 1892.

SOMMAIRE.

I.—Aller et retour, première partie, par M. Jean Rehbach
II.—La reconstruction de la France en 1800.—L'école.—L'instruction publique depuis 1815, troisième partie, par M. H. Taine, de l'Académie Française.
III.—Un homme mobilisé dans l'histoire.—II.—Les prisonniers et le tsar de Pétersbrd, par M. le vicomte George d'Avenel.
IV.—Une idylle madonne, par M Frank Harris.
V.—Les origines cartésiennes de l'idéalisme contemporain, par M. Alfred Fouillée.
VI.—Le projet de réforme des caisses d'épargne, par M. A. Meireau.
VII.—Le solitaire, par Jacques Ennali, par M. Alfred Bisot.
VIII.—Un historien de la monarchie de Juillet, M. Thauvenel-Daugin, par M. le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé, de l'Académie Française.
IX.—Revue dramatique. — Le prince d'Arcadie, comédie en trois actes, de M. Henri Lavedan, au théâtre du Vaudeville, par M. Camille Bellaigue.
X.—Chronique de la quinzaine. Bilan politique et littéraire.
XI.—Le Mouvement financier de la quinzaine
XII.—Bulletin bibliographique.

Le voyage de M. de Freycinet dans la Haute-Savoie.

Le voyage de M. de Freycinet dans la Haute Savoie emprunte aux circonstances actuelles un intérêt tout spécial—dit un grand journal de Paris, du 12 juin.

On sait que la partie nord de la Savoie a été neutralisée par les traités de 1815; mais depuis quelques années, les Italiens ont entrepris dans la vallée de la Dora Baltea des travaux de viabilité destinés à faciliter l'accès de la vallée du Rhône, l'attention de nos officiers a été appelée sur la portion de notre territoire limitrophe du Valais, que traversent deux routes importantes.

Aussi le ministre tiendra t il sans doute, pendant son voyage, à examiner, avec un soin particulier, le réseau des voies stratégiques de la haute Savoie, afin de se rendre compte des améliorations qu'il y aurait lieu d'ordonner pour assurer dans les meilleures conditions la défense éventuelle de cette région frontière.

Du 13 juin

M. de Freycinet a reçu à Thonon une brillante réception. L'aimable petite ville savoisienne était pavoisée et illuminée. Il est reparti hier pour Bonneville, en passant par le col des Gets et Taninges.

Ainsi que nous le faisons remarquer hier dans nos nouvelles de dernière heure, ce voyage doit avoir une grande importance au point de vue de la défense des Alpes, car le ministre reviendra certainement avec des projets permettant de compléter la défense mobile du Chablais et du Faucigny. Il ne saurait être, en effet, question que de défense mobile, puisque cette région a été neutralisée par le traité de 1815 au bénéfice de la Suisse, qui, en temps de guerre, aurait le droit de l'occuper. Malgré l'annexion à la France, qui a détruit les clauses de ce traité, nous avons toujours respecté et nous continuerons à respecter cette fiction de la neutralité.

Mais, si nous n'avons pas cherché à fortifier les débouchés par où les Italiens ou les Autrichiens pourraient pénétrer chez nous, s'ils parvenaient à envahir la haute vallée du Rhône, nous n'avons en aucun façon renoncé à rendre la pays plus accessible à nos troupes dans le cas où il faudrait s'opposer à une invasion. Pour cela, il faut que des routes plus nombreuses réunissent les différentes vallées et que des voies ferrées permettent de remonter rapidement les plus importantes de celles ci. Enfin, il y a lieu aussi de rechercher les points où l'on pourrait élever des travaux de campagne et installer les cantonnements des troupes.

Le ministre a gagné Bonneville en remontant la vallée de la Dranse, route indiquée à une invasion venant du Valais et qui s'infiltrerait par détachements, au moyen des passages qui échancrent les Alpes entre le mont Dolent et le Léman. Tous ces passages devraient être surveillés en temps de guerre, et il importe de reconnaître dès maintenant les principales positions que nous pourrions être amenés à occuper.

La défense de ce pays devra avoir deux pivots d'opération: l'un vers le fort Lécluse pour barrer les routes d'invasion qui longent le lac de Genève et le Rhône; l'autre à Albertville, petite ville devenue un puissant camp retranché qui protège la route du Petit Saint Bernard. Les vallées des deux Dranses et celle de l'Arve offrent des lignes successives capables d'une forte résistance, cette dernière surtout, que le futur chemin de fer de Chamonix mettra en relations rapides avec le fort Lécluse d'une part, avec Annecy de l'autre. Le chemin de fer d'Annecy à Albertville achèvera le réseau ferré stratégique de la Haute-Savoie. De bonnes routes, l'amélioration des chemins de montagne complétaient le réseau des voies de communication vers les cols qui dominent la vallée du Rhône.

Nous ne ferons d'ailleurs qu'imiter les Italiens. Comme nous le disions hier, ceux-ci n'ont pas cessé d'améliorer les routes et chemins qui conduisent de la vallée d'Aoste aux cols donnant accès dans le Valais. Une fois parvenus dans la vallée du Rhône, ils trouveraient, entre Marigny et le Léman, de nombreux chemins qui les porteraient dans les vallées des Dranses et de l'Arve.

Une dépêche de Bonneville nous rapporte ainsi la réception faite dans cette ville à M. de Freycinet:

Aussitôt que le landau ministériel a été aperçu, la musique a exécuté la *Marseillaise*. Le maire, M. Verdet, a souhaité la bienvenue au ministre, qui a répondu par quelques paroles très gracieuses.

Tous les fonctionnaires étaient présents.

En passant devant un cercle ouvrier, qui assistait au cortège, M. Doriat, député, président de cette société au ministre, et M. Jacquier, qui la préside, a offert à M. de Freycinet un superbe bouquet tricolore.

Le soir, un dîner intime a été donné à l'hôtel de la Couronne. Au dessert, la musique s'est fait entendre.

Ce matin, le ministre est parti pour Chamonix.

Du 14 juin :

M. de Freycinet est arrivé, hier, à Chamonix; sur toute sa route, il a reçu le plus chaleureux accueil. A Magland, entre Cluses et Sallanches, la municipalité et la fanfare sont venus le saluer. Même accueil à Sallanches, où le maire lui a adressé un discours, auquel le ministre a répondu. La ville était admirablement pavoisée en l'honneur de M. de Freycinet, qui s'est arrêté quelques instants sur la pourvoirie sur route jusqu'au Fayet, à l'entrée de la vallée de Saint-Gervais les-Bains, où il a dîné. De là, il s'est rendu à Servoz, où il a quitté la vallée de Chamonix pour aller visiter le col d'Anterne. Ce passage, situé à 2,265 mètres d'altitude, n'est traversé que par un étroit et dangereux sentier donnant accès à la vallée du Giffre et ouvrant, par conséquent, une voie à un adversaire venant du Valais par le col de Cous et Samoëns. Une route serait assez facile à établir entre Servoz, le col d'Anterne, Samoëns et le col de Cous; nos troupes d'Albertville auraient ainsi un chemin direct pour aller s'opposer à une irruption par les passages relativement faciles qui relient la ville valaisienne de Saint-Maurice à la crête frontière.

Le ministre n'a pu faire l'ascension du col d'Anterne; il s'est borné à examiner le site d'une des hauteurs qui font face au passage. A six heures, il arrivait à Chamonix.

Une foule nombreuse et sympathique l'a accueilli aux cris de : "Vive Freycinet! Vive la République! Vive l'armée!"

Après le discours du maire, M. Tairraz, une jeune fillette en blanc lui a offert un bouquet tricolore. Tous les fonctionnaires, le conseil municipal, les pompiers, la musique étaient présents. Après les présentations d'usage, le cortège s'est formé et s'est dirigé vers le grand hôtel Impérial, où le ministre est descendu.

Aujourd'hui, M. de Freycinet doit aller à Valloreine, village situé à l'extrême frontière, au delà même du bassin de l'Arve. Un bon chemin, le seul carrossable de la frontière et qui franchit le col des Montets à 1,445 mètres d'altitude, descend dans la vallée de Vallorcine, remplie de nombreux hameaux, et aboutit au village de Barberine, à la frontière même, L'Eau Noire, qui arrose la vallée, va rejoindre le Trient, affluent valaisan du Rhône. Valloreine est donc sur le versant suisse des Alpes et ouvre un passage facile sur le Rhône par Finhaut et Salvan. On comprend donc l'intérêt porté par le ministre à ce point stratégique.

L'attention de M. de Freycinet sera sans doute attirée aussi par le col de Balme, voisin de Valloreine, qui ouvre un passage vers Trient et Martigny. Une route carrossable en gagne le pied et se prolonge jusqu'au col par un chemin muletier.

Du 15 juin (dernière date de Paris) : M. de Freycinet a consacré la journée d'hier à la visite de la vallée de Vallorcine, le mauvais temps a fort contrarié cette excursion, la pluie n'a pas cessé de la journée.

Le ministre a pu cependant exécuter son programme. Il s'est arrêté à Argentière, à l'issue du plus grand des glaciers du mont Blanc, où l'on commence l'ascension du col des Montets; puis au col même, une des positions les plus importantes de la route, dont l'occupation ouvrirait à l'ennemi le chemin de la vallée de l'Arve. Après un court arrêt à Valloreine, il s'est rendu à Barberine, situé à la frontière valaisanne, la police française n'ayant aucune remarque. M. de Freycinet a dû pénétrer en Suisse et déjeuner à l'hôtel de la Tête-Noire.

Le soir, il est allé à Chamonix, où, dîner au grand hôtel Impérial, auquel assistaient MM. Masclet, préfet de la Haute-Savoie; Jus, sous-préfet de Bonneville, les membres du conseil de revision, Charles du Fresne, colonel général du canton de Saint Jeoire, Tirras, maire, et Devoussoud, adjoint.

Le ministre de la guerre a dû quitter Chamonix ce matin, se rendant à Annecy par les montagnes. Il doit gagner Saint-Gervais-les Bains, traverser la base du mont d'Arbois et rejoindre la route de Grenoble au col de Bérgère. Cet route a un intérêt stratégique considérable, car elle lie Grenoble à Chambéry et à Thonon. M. de Freycinet la suivra jusqu'aux Fontaines, hameau de la petite ville d'Ugines, pour contourner son sanctuaire par l'aversgee et les rives du lac d'Annecy.

P. E. DUCROS Gérant Téléphone 479

F. LAUDUMIEY,

No 175 RUE DU BAYOU, Près Hampstead.

Voitures, Tally-Hos, Surreys,

A toute heure du jour ou de la nuit.

Notre DÉPARTEMENT DE FUNÉRAL Bernard. Les vallées des deux Dranses et celle de l'Arve offrent des lignes successives capables d'une forte résistance, cette dernière surtout, que le futur chemin de fer de Chamonix mettra en relations rapides avec le fort Lécluse d'une part, avec Annecy de l'autre. Le chemin de fer d'Annecy à Albertville achèvera le réseau ferré stratégique de la Haute-Savoie. De bonnes routes, l'amélioration des chemins de montagne complétaient le réseau des voies de communication vers les cols qui dominent la vallée du Rhône.

Nous ne ferons d'ailleurs qu'imiter les Italiens. Comme nous le disions hier, ceux-ci n'ont pas cessé d'améliorer les routes et chemins qui conduisent de la vallée d'Aoste aux cols donnant accès dans le Valais. Une fois parvenus dans la vallée du Rhône, ils trouveraient, entre Marigny et le Léman, de nombreux chemins qui les porteraient dans les vallées des Dranses et de l'Arve.

Une dépêche de Bonneville nous rapporte ainsi la réception faite dans cette ville à M. de Freycinet:

Aussitôt que le landau ministériel a été aperçu, la musique a exécuté la *Marseillaise*. Le maire, M. Verdet, a souhaité la bienvenue au ministre, qui a répondu par quelques paroles très gracieuses.

Tous les fonctionnaires étaient présents.

En passant d'un cercle ouvrier, qui assistait au cortège, M. Doriat, député, président de cette société au ministre, et M. Jacquier, qui la préside, a offert à M. de Freycinet un superbe bouquet tricolore.

Le soir, un dîner intime a été donné à l'hôtel de la Couronne. Au dessert, la musique s'est fait entendre.

Ce matin, le ministre est parti pour Chamonix.

Du 14 juin :

M. de Freycinet est arrivé, hier, à Chamonix; sur toute sa route, il a reçu le plus chaleureux accueil. A Magland, entre Cluses et Sallanches, la municipalité et la fanfare sont venus le saluer. Même accueil à Sallanches, où le maire lui a adressé un discours, auquel le ministre a répondu. La ville était admirablement pavoisée en l'honneur de M. de Freycinet, qui s'est arrêté quelques instants sur la pourvoirie sur route jusqu'au Fayet, à l'entrée de la vallée de Saint-Gervais les-Bains, où il a dîné. De là, il s'est rendu à Servoz, où il a quitté la vallée de Chamonix pour aller visiter le col d'Anterne. Ce passage, situé à 2,265 mètres d'altitude, n'est traversé que par un étroit et dangereux sentier donnant accès à la vallée du Giffre et ouvrant, par conséquent, une voie à un adversaire venant du Valais par le col de Cous et Samoëns. Une route serait assez facile à établir entre Servoz, le col d'Anterne, Samoëns et le col de Cous; nos troupes d'Albertville auraient ainsi un chemin direct pour aller s'opposer à une irruption par les passages relativement faciles qui relient la ville valaisienne de Saint-Maurice à la crête frontière.

Le ministre n'a pu faire l'ascension du col d'Anterne; il s'est borné à examiner le site d'une des hauteurs qui font face au passage. A six heures, il arrivait à Chamonix.

Une foule nombreuse et sympathique l'a accueilli aux cris de : "Vive Freycinet! Vive la République! Vive l'armée!"

Après le discours du maire, M. Tairraz, une jeune fillette en blanc lui a offert un bouquet tricolore. Tous les fonctionnaires, le conseil municipal, les pompiers, la musique étaient présents. Après les présentations d'usage, le cortège s'est formé et s'est dirigé vers le grand hôtel Impérial, où le ministre est descendu.

Aujourd'hui, M. de Freycinet doit aller à Valloreine, village situé à l'extrême frontière, au delà même du bassin de l'Arve. Un bon chemin, le seul carrossable de la frontière et qui franchit le col des Montets à 1,445 mètres d'altitude, descend dans la vallée de Vallorcine, remplie de nombreux hameaux, et aboutit au village de Barberine, à la frontière même, L'Eau Noire, qui arrose la vallée, va rejoindre le Trient, affluent valaisan du Rhône. Valloreine est donc sur le versant suisse des Alpes et ouvre un passage facile sur le Rhône par Finhaut et Salvan. On comprend donc l'intérêt porté par le ministre à ce point stratégique.

L'attention de M. de Freycinet sera sans doute attirée aussi par le col de Balme, voisin de Valloreine, qui ouvre un passage vers Trient et Martigny. Une route carrossable en gagne le pied et se prolonge jusqu'au col par un chemin muletier.

Du 15 juin (dernière date de Paris) : M. de Freycinet a consacré la journée d'hier à la visite de la vallée de Vallorcine, le mauvais temps a fort contrarié cette excursion, la pluie n'a pas cessé de la journée.

Le ministre a pu cependant exécuter son programme. Il s'est arrêté à Argentière, à l'issue du plus grand des glaciers du mont Blanc, où l'on commence l'ascension du col des Montets; puis au col même, une des positions les plus importantes de la route, dont l'occupation ouvrirait à l'ennemi le chemin de la vallée de l'Arve. Après un court arrêt à Valloreine, il s'est rendu à Barberine, situé à la frontière valaisanne, la police française n'ayant aucune remarque. M. de Freycinet a dû pénétrer en Suisse et déjeuner à l'hôtel de la Tête-Noire.

Le soir, il est allé à Chamonix, où, dîner au grand hôtel Impérial, auquel assistaient MM. Masclet, préfet de la Haute-Savoie; Jus, sous-préfet de Bonneville, les membres du conseil de revision, Charles du Fresne, colonel général du canton de Saint Jeoire, Tirras, maire, et Devoussoud, adjoint.

Le ministre de la guerre a dû quitter Chamonix ce matin, se rendant à Annecy par les montagnes. Il doit gagner Saint-Gervais-les Bains, traverser la base du mont d'Arbois et rejoindre la route de Grenoble au col de Bérgère. Cet route a un intérêt stratégique considérable, car elle lie Grenoble à Chambéry et à Thonon. M. de Freycinet la suivra jusqu'aux Fontaines, hameau de la petite ville d'Ugines, pour contourner son sanctuaire par l'aversgee et les rives du lac d'Annecy.

Revue des Deux Mondes.

Livraison du 15 juin 1892.

SOMMAIRE.

I.—Aller et retour, première partie, par M. Jean Rehbach
II.—La reconstruction de la France en 1800.—L'école.—L'instruction publique depuis 1815, troisième partie, par M. H. Taine, de l'Académie Française.
III.—Un homme mobilisé dans l'histoire.—II.—Les prisonniers et le tsar de Pétersbrd, par M. le vicomte George d'Avenel.
IV.—Une idylle madonne, par M Frank Harris.
V.—Les origines cartésiennes de l'idéalisme contemporain, par M. Alfred Fouillée.
VI.—Le projet de réforme des caisses d'épargne, par M. A. Meireau.
VII.—Le solitaire, par Jacques Ennali, par M. Alfred Bisot.
VIII.—Un historien de la monarchie de Juillet, M. Thauvenel-Daugin, par M. le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé, de l'Académie Française.
IX.—Revue dramatique. — Le prince d'Arcadie, comédie en trois actes, de M. Henri Lavedan, au théâtre du Vaudeville, par M. Camille Bellaigue.
X.—Chronique de la quinzaine. Bilan politique et littéraire.
XI.—Le Mouvement financier de la quinzaine
XII.—Bulletin bibliographique.

P. E. DUCROS Gérant Téléphone 479

F. LAUDUMIEY,

No 175 RUE DU BAYOU, Près Hampstead.

Voitures, Tally-Hos, Surreys,

A toute heure du jour ou de la nuit.

Notre DÉPARTEMENT DE FUNÉRAL Bernard. Les vallées des deux Dranses et celle de l'Arve offrent des lignes successives capables d'une forte résistance, cette dernière surtout, que le futur chemin de fer de Chamonix mettra en relations rapides avec le fort Lécluse d'une part, avec Annecy de l'autre. Le chemin de fer d'Annecy à Albertville achèvera le réseau ferré stratégique de la Haute-Savoie. De bonnes routes, l'amélioration des chemins de montagne complétaient le réseau des voies de communication vers les cols qui dominent la vallée du Rhône.

Nous ne ferons d'ailleurs qu'imiter les Italiens. Comme nous le disions hier, ceux-ci n'ont pas cessé d'améliorer les routes et chemins qui conduisent de la vallée d'Aoste aux cols donnant accès dans le Valais. Une fois parvenus dans la vallée du Rhône, ils trouveraient, entre Marigny et le Léman, de nombreux chemins qui les porteraient dans les vallées des Dranses et de l'Arve.

Une dépêche de Bonneville nous rapporte ainsi la réception faite dans cette ville à M. de Freycinet:

Aussitôt que le landau ministériel a été aperçu, la musique a exécuté la *Marseillaise*. Le maire, M. Verdet, a souhaité la bienvenue au ministre, qui a répondu par quelques paroles très gracieuses.

Tous les fonctionnaires étaient présents.

En passant d'un cercle ouvrier, qui assistait au cortège, M. Doriat, député, président de cette société au ministre, et M. Jacquier, qui la préside, a offert à M. de Freycinet un superbe bouquet tricolore.

Le soir, un dîner intime a été donné à l'hôtel de la Couronne. Au dessert, la musique s'est fait entendre.

Ce matin, le ministre est parti pour Chamonix.

Du 14 juin :

M. de Freycinet est arrivé, hier, à Chamonix; sur toute sa route, il a reçu le plus chaleureux accueil. A Magland, entre Cluses et Sallanches, la municipalité et la fanfare sont venus le saluer. Même accueil à Sallanches, où le maire lui a adressé un discours, auquel le ministre a répondu. La ville était admirablement pavoisée en l'honneur de M. de Freycinet, qui s'est arrêté quelques instants sur la pourvoirie sur route jusqu'au Fayet, à l'entrée de la vallée de Saint-Gervais les-Bains, où il a dîné. De là, il s'est rendu à Servoz, où il a quitté la vallée de Chamonix pour aller visiter le col d'Anterne. Ce passage, situé à 2,265 mètres d'altitude, n'est traversé que par un étroit et dangereux sentier donnant accès à la vallée du Giffre et ouvrant, par conséquent, une voie à un adversaire venant du Valais par le col de Cous et Samoëns. Une route serait assez facile à établir entre Servoz, le col d'Anterne, Samoëns et le col de Cous; nos troupes d'Albertville auraient ainsi un chemin direct pour aller s'opposer à une irruption par les passages relativement faciles qui relient la ville valaisienne de Saint-Maurice à la crête frontière.

Le ministre n'a pu faire l'ascension du col d'Anterne; il s'est borné à examiner le site d'une des hauteurs qui font face au passage. A six heures, il arrivait à Chamonix.

Une foule nombreuse et sympathique l'a accueilli aux cris de : "Vive Freycinet! Vive la République! Vive l'armée!"

Après le discours du maire, M. Tairraz, une jeune fillette en blanc lui a offert un bouquet tricolore. Tous les fonctionnaires, le conseil municipal, les pompiers, la musique étaient présents. Après les présentations d'usage, le cortège s'est formé et s'est dirigé vers le grand hôtel Impérial, où le ministre est descendu.

Aujourd'hui, M. de Freycinet doit aller à Valloreine, village situé à l'extrême frontière, au delà même du bassin de l'Arve. Un bon chemin, le seul carrossable de la frontière et qui franchit le col des Montets à 1,445 mètres d'altitude, descend dans la vallée de Vallorcine, remplie de nombreux hameaux, et aboutit au village de Barberine, à la frontière même, L'Eau Noire, qui arrose la vallée, va rejoindre le Trient, affluent valaisan du Rhône. Valloreine est donc sur le versant suisse des Alpes et ouvre un passage facile sur le Rhône par Finhaut et Salvan. On comprend donc l'intérêt porté par le ministre à ce point stratégique.

L'attention de M. de Freycinet sera sans doute attirée aussi par le col de Balme, voisin de Valloreine, qui ouvre un passage vers Trient et Martigny. Une route carrossable en gagne le pied et se prolonge jusqu'au col par un chemin muletier.

Du 15 juin (dernière date de Paris) : M. de Freycinet a consacré la journée d'hier à la visite de la vallée de Vallorcine, le mauvais temps a fort contrarié cette excursion, la pluie n'a pas cessé de la journée.

Le ministre a pu cependant exécuter son programme. Il s'est arrêté à Argentière, à l'issue du plus grand des glaciers du mont Blanc, où l'on commence l'ascension du col des Montets; puis au col même, une des positions les plus importantes de la route, dont l'occupation ouvrirait à l'ennemi le chemin de la vallée de l'Arve. Après un court arrêt à Valloreine, il s'est rendu à Barberine, situé à la frontière valaisanne, la police française n'ayant aucune remarque. M. de Freycin